



Déclaration préalable
Formation Spécialisée Santé Sécurité au Travail
Départementale
19 mars 2026

Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs membres de la FS-SSCT 33,

Ce budget d'austérité, qui fait toujours la part belle à la défense, aux subventions d'entreprises sans contrepartie, ou encore à l'enseignement privé avec de l'argent public, nous ramène encore et toujours au même constat : la dégradation des services publics et des conditions de travail et de santé de ses personnels !

Les résultats des mutations interdépartementales dans le premier degré qui sont tombés la semaine dernière nous montrent à nouveau à quel point il est difficile de muter sans avoir une reconnaissance RQTH ou un conjoint, une famille à rejoindre. Les contraintes budgétaires, limitant les postes en deçà des besoins réels sur le terrain, on comprend aisément que les mutations s'en retrouvent impactées, avec un moindre flux possible. Or des personnels empêchés de muter durant de longues années, sont des personnels qui souffrent d'une part, avec des périodes d'arrêt et de mise en retrait fréquentes (maladie, disponibilité, temps partiel etc...) et qui, d'autre part, vont encore impliquer une réorganisation des services, dans tous les départements, qui vont devoir faire mieux avec moins de moyens, notamment pour composer avec des remplacements qui ne pourront être assurés.

Et les conséquences des contraintes budgétaires sur la santé des personnels et l'organisation des services ne s'arrêtent pas là, évidemment : alors que la baisse démographique n'aurait qu'un impact insignifiant sur les effectifs de classes, avec en moyenne la perte de 2 élèves par école ou établissement, dans le premier degré, ce ne sont pas moins de 42 suppressions de postes en Gironde qui vont en découler, soit 4 fois plus que l'an dernier... Doit-on ainsi s'attendre à plus de 400 fermetures de classes, après plus d'une centaine à la dernière rentrée ? Ou pas d'ailleurs, avec les retraits des postes USEP, de postes de remplaçants et tout autre support pouvant servir à pallier le manque d'enseignants face à élève, tels que les personnels mis à disposition dont les missions sont directement menacées... Face à ces inquiétudes, et sans même avoir eu accès au projet de carte scolaire, un appel intersyndical a invité à un rassemblement qui a réuni des dizaines de personnels et de parents d'élèves devant chaque circonscription du département pour s'opposer à toute fermeture de classe, de même qu'un appel à la grève le 26 mars. Au regard de l'inclusion systématique, avec des besoins de prise en charge grandissants et non satisfaits, FO s'inquiète de l'accueil des élèves à besoins particuliers dans des classes surchargées. Et non, nous ne sommes pas de l'avis du recteur, qui se félicite de la dénotification de 6% des élèves grâce à la mise en place des PAS... Ce n'est pas en mettant la poussière sous le tapis qu'on résoudra le problème de l'inclusion systématique ! D'autant que la généralisation des PAS ne prendra pas moins de 29 postes sur les

moyens enseignants ! Tout cela pour quoi ? Pour distribuer du conseil plutôt que des places en établissements spécialisés !

Les personnels en ont assez de ce manque de considération et cette maltraitance administrative : entre la restriction des droits à mutation, à temps partiel, à disponibilité etc... et les convocations à n'en plus finir pour des accusations de parents infondées par exemple, à qui on donne plus de crédit qu'à la parole des enseignants ou encore des protocoles hors sol avant d'accéder aux demandes urgentes de délégation... Pour ce qui est des dénonciations calomnieuses de familles, où se situe la frontière entre enquête interne et protection due à un personnel de la fonction publique ? Comment est-il possible que la parole des parents ait trop souvent plus de poids que la parole des enseignants... Au point qu'un IEN puisse demander à une association de parents d'élèves d'aller recueillir des témoignages à charge? Et avec pour conséquences, pour deux situations récentes, des changements de classe d'élève, qui, sans même en informer l'enseignant, sonnent comme un désaveu professionnel extrêmement mal vécu.

La lassitude des personnels se transforme parfois en épuisement professionnel lié en effet au manque de considération de leur hiérarchie, à la non prise en compte de leurs conditions de travail ou encore à leurs difficultés grandissantes en terme de prise en charge des élèves à besoins particuliers. En effet, les enseignants, n'étant pas des soignants, se voient pourtant confier des missions de soin, faute de budget pour accueillir les élèves en établissements spécialisés ou pour les faire accompagner par un AESH. Alors que les personnels trouvent souvent une réponse à leur mal-être dans le temps partiel thérapeutique, un projet de loi menace ce droit avec non seulement un délai de prévenance de 30 jours minimum, mais aussi et surtout une priorité donnée à la possibilité d'organiser les services... Corrélé au manque de postes, FO craint évidemment, avec ce projet de loi, une incompatibilité entre ce dispositif et les nécessités de service, ce qui aggraverait d'autant plus à la fois la santé des personnels, mais également l'organisation des services si au lieu d'exercer à temps partiel, les personnels n'auront d'autre choix que de se mettre en arrêt de travail... Quid du remplacement ?

Par ailleurs, à l'instar de la demande faite au niveau académique, nous vous alertons sur les difficultés rencontrées au sein des services des affaires médicales, et ce dans la totalité des départements. Les personnels administratifs, en nombre largement insuffisant pour traiter l'ensemble des demandes de CLM, CLD, temps partiels thérapeutiques et accidents de service, pour les 32 000 personnels du département, doivent faire face à une surcharge de travail inquiétante pour leur santé d'une part, mais les retards de traitement des très nombreux dossiers engendrent des difficultés, notamment financières, pour les personnels qui attendent plusieurs mois avant la mise à jour rétroactive de leur situation administrative. Cela implique en effet des retards de paiement ou bien au contraire des retenues sur salaire parfois inattendues et problématiques.

Enfin, avec le retour des beaux jours, nous nous inquiétons des pics de chaleur qui se feront bientôt ressentir dans de trop nombreux établissements scolaires, avec des risques sur la santé des élèves et des personnels.

Il est évident que les consignes énumérées sur le site du ministère de l'Éducation nationale seront largement insuffisantes, aussi, nous réitérons notre demande, en Gironde, de mettre à disposition des moyens de protection efficaces contre les fortes chaleurs, notamment en aménageant les horaires de classe par exemple si nécessaire.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Aurélie Derumaux, Cindy Garcia, Christophe Grimaux, Coralie Mercier, Patrick Mouras et Julie Raiola pour la FNEC FP FO.